

RÈGLEMENT PARTICULIER SPORTIF RALLYES

19^{ème} RALLYE RÉGIONAL DE LA PORTE NORMANDE « Joël LE MOINE »

Coupe de France des Rallyes 2023 – coefficient 2
22 & 23 OCTOBRE 2022 à Gournay-en-Bray (76)

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes FFSA.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : dès l'obtention du visa

Ouverture des engagements : dès la parution du présent règlement

Clôture des engagements : 10 Octobre 2022

Parution du carnet d'itinéraire : 22 Octobre 2022 à partir de 8h45 à la **Salle des Fêtes**

Dates et heures des reconnaissances : 22 Octobre 2022 de 9h à 12h et de 14h à 18h

Vérifications des documents le : 22 Octobre 2022 de 14h à 18h45 à la **Salle des Fêtes**

Vérifications des voitures le : 22 Octobre 2022 de 14h à 19h sur la **place Nationale**

Heure de mise en place du parc de départ le : 22 Octobre 2022 à 14h sur la **place Remshalden**

1^{ère} réunion des Commissaires Sportifs le : 22 Octobre 2022 à 18h à la **Salle des Fêtes**

Publication des équipages admis au départ le : 22 Octobre 2022 à 19h30 sur la **place Nationale**

Publication des heures et ordres de départ le : 22 octobre 2022 à 20h30 à la **Salle des Fêtes**

Briefing des pilotes prioritaires le : 22 octobre 2022 à 20h30 à la **Salle des Fêtes**

Départ du 1^{er} concurrent à 8h le 23 Octobre 2022

Publication des résultats partiels le : 23 Octobre 2022 ½ heure après l'arrivée du dernier concurrent sur la **place Nationale** sous la tente des vérifications techniques.

Arrivée à 17h46 le 23 Octobre 2022

Vérification finale : 23 octobre 2022 **Garage Normandie rue Charles Gervais à GOURNAY EN BRAY**

Taux horaire de main d'œuvre : 60€ TTC

Publication des résultats du rallye le : 23 Octobre 2022 ½ heure après l'arrivée du dernier concurrent

Remise des prix le : 23 Octobre 2022 sur la **place Nationale**

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile Pays de Dieppe organise le **19^e Rallye Régional de la Porte Normande « Joël LE MOINE »** le 22 & 23 Octobre 2022 en qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile de Normandie le 01/07/2022 sous le numéro **48** et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro **563** en date du 01/08/2022.

Comité d'Organisation

Président : Dominique BANSARD

Membres : Écurie Porte Normande

Secrétariat du Rallye, Adresse : Dominique BANSARD - 66 Rue Nationale - 60590 TRIE CHATEAU

Téléphone : 06 09 91 15 15

Email : dominique.bansard@orange.fr

Permanence du Rallye : PC COURSE Salle des Fêtes le samedi 22 de 14h à 19h et le dimanche 23 à partir de 7h.

Organisateur technique

Nom : Écurie Porte Normande – Dominique BANSARD
Adresse : Mairie de GISORS 27140 GISORS
Téléphone : **06.09.91.15.15**

1.1P. OFFICIELS

Président du Collège des C.S. Philippe DREAU
Membres : François JARDIN
..... Christine FAULIN

Directeur de Course : Franck MARIE
Directeur de Course Adjoint : Hubert VERGNORY
Directeurs de Course Adjoints au PC : Jean-Yves FAULIN
..... Lucien VARANGLE
Directeurs de Course Adjoints ES Edouard MATHIOT
..... Jean-Pierre LACROIX
..... Patrick JOVE
..... Sandrine LANGONI
Directeur de Course voiture Tricolore Michel CARTERON
Directeur de Course voiture Damier Brigitte DREAU

Commissaire Technique Responsable Moderne : Jean BOUQUET
Commissaires Techniques : Resp VHC : Jacques SALENNE
..... Claude OLLIVIER
..... Christophe BOGEMANS
..... Jean-Louis AUBLE

Chargés des relations avec les concurrents (CS) : Christian BOUCHARD
..... Michel GUENET

Responsable des commissaires : Arno VIANDIER
Chargés des relations avec la presse : Jean Jacques JOLLY
Chronométrateurs : Sylvain COUEDON
..... Jennifer LACHEVRE

Classements : Raphael VOISIN

1.2P. ÉLIGIBILITÉ

Le Rallye de la Porte Normande compte pour la Coupe de France des Rallyes 2023 coefficient 2, le Championnat de la Ligue Régionale du Sport Automobile de Normandie 2022 et pour le Challenge de l'ASA Pays de Dieppe 2023.

1.3P. VÉRIFICATIONS

Vérifications administratives : horaires et lieu : voir paragraphe PROGRAMME – HORAIRES.
Vérifications techniques : horaires et lieu : voir paragraphe PROGRAMME – HORAIRES.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au rallye régional de la Porte Normande doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le **Vendredi 14 Octobre 2022 Minuit** à l'adresse suivante :

RALLY GT
19 Rue Hamelin 27700 LES ANDELYS
Mail : rvoisin@rallygt.fr Téléphone : 06.51.77.62.54

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 130 voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 310 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 620 €

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement. Joindre si possible les photocopies du permis de conduire et de la licence. Chèque libellé à l'ordre de l'**Écurie Porte Normande**.

ARTICLE 4P. VOITURES ET ÉQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA

4.3P. ASSISTANCE

L'assistance sera autorisée au **Parc de la Garenne Route de Gisors**.

Le parc à plateaux **OBLIGATOIRE** se situera **Rue Félix Faure (voir plan ci-dessous)**

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITÉ**5.1P. IDENTIFICATION DES VOITURES**

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA

5.2P. PUBLICITÉ

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES**6.1P. DESCRIPTION**

Le Rallye de la Porte Normande représente un parcours de 165 kms.

Il est divisé en 1 étape et 3 sections.

Il comporte 2 épreuves spéciales d'une longueur totale de 39,60 kms.

Les épreuves spéciales sont : ES 1-3-5 LES MAZIS de 5,30 kms

ES 2-4-6 MONT RÉAL de 8,00 kms

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu le **22 Octobre 2022** de **9h à 12h** et de **14h à 18h**.

Le nombre de passages en reconnaissance est limité à **3 (50 km/h MAXI)**.

Bien remplir la date et l'heure sur la feuille de reconnaissances qui a été jointe au road book.

Toute forme d'excès constaté faisant l'objet d'un rapport, entraînera après audition, une sanction prévue au règlement standard et ce, dès que l'équipage se rendra aux vérifications administratives.

ARTICLE 7 DÉROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA

ARTICLE 8P. RÉCLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

Prix en chèques. Les prix et les coupes ne sont pas cumulables.

Classements	1	2	3	TOTAL
Scratch	400 €	300 €	200 €	900€
Classes au départ:				
+ de 10	310 €	150 €	75 €	535€
8 à 9	310 €	150 €	60 €	520€
5 à 7	310 €	150 €	50 €	510€
3 à 4	310 €	100 €		410€
1 à 2	150€			150€
Féminin	310€			310€
			TOTAL	4955€

La remise des prix se déroulera le Dimanche 23 octobre 2022 sur la **Place Nationale**.

ANNEXE : PLAN DES INFRASTRUCTURES

